

pourquoi je me demande pourquoi elles ne réussissent pas. Il y a l'industrie du caoutchouc, l'industrie du textile, l'industrie de l'automobile, l'industrie des pièces d'automobile, l'industrie des matières premières nécessaires à la fabrication de produits chimiques, l'industrie de l'électronique, celle de la télévision, de la construction navale qui ne peut fonctionner sans injections massives de subventions, enfin celles du meuble et de la chaussure. Je pourrais vous en citer une demi-douzaine d'autres ou plus. Quelle lamentable histoire!

Lors d'un récent voyage en Europe, je me suis entretenu avec certains représentants du commerce là-bas. Il y a quelques mois, le ministre parrainait un salon du meuble en Europe. Qu'y a-t-il envoyé? Du meuble d'inspiration scandinave mais de conception canadienne, des ordures chromées. Ce n'était pourant pas ce qu'on voulait voir, mais de beaux meubles canadiens en bois. Il n'y en avait pas! Quelqu'un, quelque part, a vraiment manqué son coup cette fois-là.

Toutes ces industries ont des difficultés parce que le gouvernement n'a pas le cran nécessaire pour s'attaquer aux problèmes économiques. Il refuse de venir à bout de l'inflation; pourtant, il attache beaucoup d'importance à l'étiquetage bilingue. Il établit des lignes directrices ambiguës sur les investissements étrangers et incite les Canadiens à essayer de conclure des accords de participation. Il a laissé flotter notre dollar, ce qui aggrave l'inflation, et il n'a rien fait pour le renforcer. Il verse des milliards de dollars en prestations d'assurance-chômage, mais il n'a pas de programme sérieux de recyclage ni de stratégie industrielle permettant de canaliser la main-d'œuvre recyclée.

● (1640)

Il faut investir au Canada, mais le gouvernement pousse les hommes d'affaires canadiens à mettre sur pied des entreprises en commun pour développer les pays du tiers-monde. De toute évidence, le gouvernement navigue sur une mer incertaine, sans carte, sans gouvernail, et surtout sans capitaine.

**Le président adjoint:** A l'ordre.

**M. Kempling:** Je m'aperçois que mon temps est expiré. Dommage, j'avais une remarque intéressante à faire, mais vous m'avez interrompu.

**M. Cullen:** J'invoque le Règlement. Le député a parlé de la foire commerciale de l'ameublement, tenue à l'étranger, et de cette activité. Je sais qu'il ne l'a pas fait délibérément, mais il a omis de dire au comité que cette initiative avait été couronnée de succès. Les ventes ont été phénoménales et l'industrie du meuble s'en est trouvée enchantée.

**M. Stanfield:** Permettez-moi de dire très respectueusement qu'il ne s'agissait pas là d'un rappel au Règlement. Le détenteur d'un poste aussi élevé que celui de secrétaire parlementaire ne devrait pas abuser du Règlement de la Chambre.

**M. Cullen:** J'ai invoqué le Règlement uniquement parce que je savais que le député souhaiterait corriger sa déclaration.

**Le président adjoint:** A l'ordre. Le secrétaire parlementaire sait très bien qu'il engage un débat.

[Français]

**M. Guay (Lévis):** Monsieur le président, j'aimerais aborder aujourd'hui quelques questions qui nous placent

### Les subsides

actuellement devant de nouvelles réalités économiques et politiques, et sur lesquelles je vais essayer d'attirer l'attention des honorables députés, car je crois personnellement que lesdites questions sont d'une importance capitale, particulièrement en ce temps où nous essayons, par tous les moyens, de combattre l'inflation, le chômage et la récession, et tentons de trouver un équilibre économique le plus stable possible.

Mon premier sujet a trait aux industries canadiennes et aux capitaux étrangers. Afin de protéger l'industrie canadienne, le gouvernement a chargé le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) principalement de surveiller l'investissement des capitaux étrangers au Canada afin d'éviter que ce secteur économique soit envahi par les capitaux étrangers et donc d'éviter une mainmise non contrôlée de nos industries par les étrangers. Cette prise de position de notre politique intérieure est normale et louable. Personne ici certainement ne contestera le bien-fondé de cette politique.

Il faut cependant se rendre à l'évidence que ce genre de décision a aussi certains inconvénients et a souvent comme résultat de placer dans des situations graves certaines industries qui auraient besoin de capitaux mixtes pour assurer leur survie. Les capitaux canadiens ne sont malheureusement pas suffisants pour développer comme il se doit notre industrie. Les industriels sont alors tentés de recourir aux capitaux étrangers. Mais, voilà qu'ils en sont empêchés.

J'ai ici l'exemple récent d'un industriel de ma circonscription qui vient de se voir refuser un tel privilège. Pourtant, si on lui avait permis de s'associer à des capitaux anglais, son entreprise aurait connu un tel essor que rapidement il aurait pu doubler son personnel. D'un autre côté, le gouvernement ne fait rien pour retenir les industries canadiennes qui ferment leurs portes au Canada afin d'aller s'installer dans des pays où les coûts d'administration et de production assurent de plus grandes marges de profits. Récemment, deux manufactures de textiles de Victoriaville annonçaient qu'elles étaient sur le point de quitter le Canada pour aller s'installer à l'étranger.

Qu'arrive-t-il donc, monsieur le président, si d'un côté on empêche les industries de se développer avec des capitaux étrangers et si d'un autre côté on laisse librement les industries quitter le pays? A moins de prendre rapidement les mesures qui s'imposent, nous assisterons inévitablement à une lente agonie de notre industrie canadienne, ce que personne ne souhaite, j'en suis sûr, à la Chambre.

Voilà pourquoi je dis: Hâtons-nous de remédier à cette situation. Élargissons-nous nos règlements quant à l'investissement étranger? Recourrons-nous à des mesures incitatives pour persuader nos industriels de demeurer ici et surtout au Québec? Ce problème devrait être porté devant les comités et des suggestions provenant des individus, des fonctionnaires et des groupes, devraient être étudiées en vue d'y apporter une solution rapide et efficace.

Monsieur le président, la deuxième question que je désirerais soulever a trait à la Banque d'expansion industrielle. Cette banque, dont la création remonte à 30 ans environ, a rendu de nombreux services à l'industrie canadienne, nous n'en doutons pas. Elle fut établie pour favoriser la prospérité économique du Canada, en augmentant l'efficacité de l'action monétaire par l'assurance d'une disponibilité de crédit pour les entreprises industrielles, en complétant l'activité d'autres prêteurs et en accordant une aide aux petites entreprises aux prises avec des problèmes de financement.